

RÉSOLUTION ADOPTÉE
LORS DE LA CINQ CENTIÈME RÉUNION
EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UQO
TENUE PAR CONSULTATION ÉLECTRONIQUE ENTRE LE JEUDI 26 FÉVRIER
2026 À 14 h ET LE MERCREDI 4 MARS 2026 À 12 h.

- * 500X-CA-7637 concernant l'entérinement du choix du récipiendaire du prix *Grand diplômé – volet carrière* de l'UQO pour l'année 2026 – **Résolution sous embargo jusqu'au dévoilement du récipiendaire par l'UQO**